

ACTION NOW!

A Monthly Newsletter from the National Action Committee on the Status of Women

Volume 3 Number 2

February 1993

Justice For Women Refugees

A coalition of women's and refugee groups based in Quebec, has launched a national campaign to achieve refugee status for women victims of violence or sexist persecution.

The campaign is part of an international campaign to get women's rights recognized as human rights. Over the last year in Canada, several cases of women fighting deportation to avoid persecution in their home countries have brought to light the arbitrary nature of the refugee system in relation to women.

While 80% of the world's refugees are women, two-thirds of refugees accepted into Canada are male. Gender is not included as a ground of persecution in the United Nations definition of a refugee.

The coalition will demand that Canada take the lead on an international level to have persecution based on gender included in this UN definition. Canada can do this by unilaterally changing our own refugee regulations. Securing refugee status for the many women who are facing deportation today in Canada will be the priority. Immigration Minister Bernard Valcourt has so far refused to change the regulations. Maximum pressure is

necessary to achieve justice for women refugees. The coalition will hold a national conference in Montreal in the spring.

Write, fax or call Hon. Bernard Valcourt, House of Commons, Ottawa K1A 0A6. Telephone 819-994-2482 or Fax 819-994-0448. For more information about the campaign contact Flora Fernandez, co-chair of NAC's anti-violence campaign at 514-270-8291.

No To Human Rights Amendments

Just before Christmas, then Justice Minister Kim Campbell introduced a package of proposed amendments to the Canadian Human Rights Code.

While the amendments make some positive changes to the Code, the NAC Executive has taken the position that overall the amendments are a step backwards and should be withdrawn. Instead, there should be a full review of the Canadian Human Rights Act to meet the needs of disadvantaged individuals and groups for the next decade.

Most of the positive amendments proposed by Campbell have already been established by jurisprudence. Other amendments in our estima-

tion, set back human rights. Some of our concerns include a definition of family that excludes lesbian and gay couples; a definition of undue hardship that would permit employers wide berth in justifying discrimination; the removal of the ability of the Commission to establish guidelines (key in pay equity); and the virtual exemption of immigration from the human rights code.

An analysis of the proposed amendments written by NAC Vice-President Shelagh Day is available from the NAC office.

Still Fighting UI Cuts

The fight to stop the proposed changes to UI cuts is continuing. Several Tory MPs have publicly stated their intention to vote against the cuts when they are presented in Parliament. Rallies and occupations are being organized across the country.

If we keep the pressure up, this could force the the Tories to back down on the changes. Call your local labour council to find out if actions are planned in your area.

Write Employment Minister Bernard Valcourt, House of Commons, Ottawa K1A 0A6 and call or visit your MP to protest the cuts.

NAFTA Threatens Women

The NAC Executive decided at its last meeting to make the fight to stop NAFTA (North American Free Trade Agreement) a priority.

While NAFTA seems like an abstraction to most people, it is already affecting our lives directly. The new drug patent legislation that will significantly increase drug prices is a direct effect of provisions of NAFTA. The UI cuts are also an attempt to harmonize our UI system with the U.S. NAFTA will further threaten our health care system, environmental protection and jobs.

Most important NAFTA, like the FTA, removes power from national and provincial governments and puts an increasing number of decisions in the hands of trade tribunals. Many have called NAFTA an economic constitution for Canada.

We need a full democratic debate on NAFTA. Instead the Tories are rushing it through Parliament without sufficient public discussion. NAC will present a brief to a Parliamentary committee on February 10. Copies of the brief will be available from the NAC office. Further details of the anti-NAFTA campaign led by the Action Canada Network will be outlined in future issues of Action Now.

Rape Is A War Crime

The horrendous stories of mass rape in Bosnia have brought the issue of sexual violence during wars to international attention. While rape is considered a war crime under the Geneva Conven-

tion, no one has ever been prosecuted for it. The reality is that wherever there is civil war or repression, rape and sexual torture of women is massive. As well as pressing for action to end the sexual violence in Bosnia, we must insist that the international community recognize the suffering of women and children around the world in conditions of war and repression.

NAC is working with other groups to press for an immediate negotiated end to the sexual torture of women in Bosnia-Herzegovina. We are demanding negotiations for the release of all the women and children in the camps and that the camps be shut down. We urge that the process of removal be carried out by representatives from non-governmental organizations, women's groups and independent peace groups. We urge that appropriate medical, psychological and other forms of attention and care be secured for the women and children raped in the war. We urge the government to grant refugee status to women claimants who are victims of rape and other forms of violence. We urge the government of Canada to push for an expansion of the United Nations definition of "convention refugee" to include gender persecution. We urge the strengthening and enforcing of all the Geneva conventions and United Nations resolutions concerned with crimes against women.

Write External Affairs Minister Barbara McDougall, House of Com-

mons, Ottawa K1A 0A6 to demand that Canada press for such a settlement and that Canada offer itself as a refuge to women and children seeking to flee the country.

Protest Funding Cuts on February 15th

National women's groups will be going to Ottawa on February 15th to demand a meeting with Secretary of State Monique Landry. We want Ms. Landry to know that we will not accept any more cuts to The Women's Program. We are urging women's groups around the country to consider some form of action on that day. Write Ministers Landry and Mazankowski, House of Commons, Ottawa K1A 0A6 to protest these cuts, or protest at your regional Secretary of State Office. We must let the federal government know that these *CUTS NAIL WOMEN TO THE WALL!*

1-800-NAC

The NAC National Office has just installed a 1-800 phone number. If you want to order publications, make a donation, or find out how to get involved in a NAC campaign call NAC, toll free, at 1-800-665-5124.

NAC gratefully acknowledges the support of the Federation of Women Teachers Association of Ontario in producing this issue of Action Now.

Action Now is sent to NAC member groups, Friends of NAC, institutional subscribers and supporters of the NAC Action Fund. Subscription orders and address changes should be sent to Action Now, NAC, 57 Mobile Drive, Toronto, Ontario M4A 1H5. Action Now is published monthly except January, July and August.

À l'Action est envoyé aux groupes membres, "Amies du CCA", abonnées institutionnelles, et à ceux qui appuient le "Fonds pour l'Action" du CCA. Veuillez adresser toutes requêtes et les changements d'adresse au bureau du CCA, 57 Mobile Drive, Toronto (Ontario) M4A 1H5. À l'Action est publié chaque mois, sauf en janvier, juillet et août.

À L'ACTION!

Bulletin mensuel du Comité canadien d'action sur le statut de la femme

Volume 3 Numéro 2

février 1993

LES RÉFUGIÉES ONT DROIT A LA JUSTICE

Une coalition de groupes de réfugiées et de femmes du Québec ont lancé à l'échelle du pays, une campagne dont le but est d'obtenir, pour les femmes victimes de violence ou de persécution fondée sur le sexe, le statut de réfugiées.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale visant à faire reconnaître les droits des femmes comme droits de la personne. Au cours de l'année écoulée, les nombreux cas de femmes luttant contre la déportation pour tenter d'éviter la persécution qui les attend dans leur pays ont permis de révéler la façon arbitraire dont le système canadien traite les réfugiées.

Alors que 80 % des réfugiés sont des femmes, les deux tiers des réfugiés acceptés au Canada sont des hommes. La définition de réfugié adoptée par les Nations Unies ne fait pas état du sexe comme motif de persécution.

La coalition susmentionnée exigera que le Canada joue un rôle de premier plan au niveau international, afin que la persécution fondée sur le sexe soit désormais incluse dans la définition des Nations Unies. Le Canada peut effectuer ce changement en changeant ses propres règlements concernant les réfugiés. L'obtention du statut de réfugiées pour les femmes qui se trouvent actuellement au Canada et qui font face à la déportation sera une priorité pour la coalition. Cette dernière tiendra le printemps prochain une conférence pancanadienne à Montréal.

Jusqu'ici, le ministre de l'Immigration, Bernard Valcourt, a refusé de modifier les règlements touchés. Un maximum de pression sera nécessaire pour que les réfugiées soient traitées avec justice.

Contactez par lettre, par télécopieur ou par téléphone l'honorable Bernard Valcourt, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6, tél. : (819) 994-2482; téléc. : (819) 994-0448. Pour plus de détails sur la campagne, veuillez contacter Flora Fernandez, co-présidente de la Campagne anti-violence du CCA, au (514) 270-8291.

NON AUX CHANGEMENTS PROPOSÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE

Peu avant Noël, Kim Campbell, alors ministre de la Justice, proposait une série de modifications au Code canadien des droits de la personne.

Bien qu'un certain nombre de changements soient positifs, la direction du CCA est d'avis que, dans l'ensemble, les amendements proposés constituent un recul et devraient être retirés. On devrait plutôt procéder à une révision complète de la Loi du Canada sur les droits de la personne dans le but de mieux répondre, au cours de la prochaine décennie, aux besoins des personnes et des groupes défavorisés.

La plupart des amendements positifs proposés par Madame Campbell ont déjà été établis par la jurisprudence. Et selon nous, d'autres amendements constituent un recul certain pour les droits de la personne. Mentionnons, entre autres, les suivants : la définition de la famille,

qui exclut les couples de lesbiennes et de gais; la définition de préjudice non fondé qui donne aux employeurs une marge de manoeuvre considérable en matière de discrimination; l'incapacité de la Commission d'établir désormais des lignes directrices (essentielles en matière d'équité salariale); et enfin, le fait que la question de l'immigration soit pratiquement absente du Code des droits de la personne.

Une analyse des amendements proposés, préparée par la vice-présidente du CCA, Shelagh Day, est disponible au secrétariat du CCA.

ASSURANCE-CHOMAGE : LA LUTTE CONTRE LES COM- PRESSIONS SE POURSUIT

La lutte pour tenter de bloquer les changements proposés à l'assurance-chômage se poursuit. Plusieurs députés conservateurs ont fait savoir publiquement qu'ils avaient l'intention de voter contre les compressions lorsque celles-ci seront présentées devant le Parlement. On organise actuellement des rassemblements et des occupations de locaux d'un bout à l'autre du pays.

Si nous maintenons la pression, les Conservateurs pourraient se trouver forcés d'abandonner les changements proposés. Informez-vous auprès de votre conseil syndical local pour savoir si on planifie des activités dans votre région. **Écrivez au ministre de l'emploi, Bernard Valcourt, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6, et contactez ou rencontrez le ou la députée de votre région pour protester contre les compressions.**

L'ALENA : UNE MENACE POUR LES FEMMES

Lors de sa dernière réunion, la direction du CCA a décidé de donner la priorité à la lutte pour bloquer l'Accord sur le libre-échange nord-américain (ALENA).

Bien que l'ALENA semble être une notion abstraite pour la plupart des gens, cet accord a déjà des effets directs sur notre vie. La nouvelle législation, qui concerne les brevets d'invention de médicaments et qui aura pour effet d'augmenter considérablement le prix des médicaments, découle directement des dispositions de l'accord. Les compressions à l'assurance-chômage sont également le résultat d'un effort pour faire concorder notre système d'assurance-chômage avec celui des États-Unis. De plus, notre système de soins de santé, la protection de l'environnement, et bons nombre d'emplois seront menacés par cet accord.

Mais plus important encore, l'ALENA, tout comme l'Accord sur le libre-échange Canada--États-Unis, diminue le pouvoir des gouvernements national et provinciaux et remet aux mains des tribunaux sur le libre-échange un nombre sans cesse croissant de décisions. Ce n'est pas pour rien que l'on a qualifié l'ALENA de « constitution économique » pour le Canada.

Ce dont nous avons besoin, c'est un débat démocratique total sur l'ALENA. Pourtant, les Conservateurs tentent de faire adopter rapidement l'accord par le Parlement, sans même prendre le temps de tenir un débat public suffisant. Le CCA présentera un mémoire au comité parlementaire le 10 février prochain. On peut se procurer des exemplaires de ce mémoire au secrétariat du CCA. Voir les numéros d'A l'action à venir pour de plus amples détails concernant la campagne contre l'ALENA menée par le Réseau Canada d'Action.



LE VIOL EST UN CRIME DE GUERRE

Les horribles histoires de viol en masse qui ont eu lieu en Bosnie ont eu pour effet de porter à l'attention de la communauté internationale la question de la violence sexuelle durant les guerres. Bien que le viol soit considéré comme un crime de guerre en vertu de la Convention de Genève, personne n'a jamais été poursuivi pour l'avoir commis. Le fait est que là où il y a une guerre civile ou une répression, le viol et la torture sexuelle des femmes sont omniprésents. En plus d'exiger que des mesures soient prises pour mettre fin à la violence sexuelle en Bosnie, nous devons insister pour que la communauté internationale reconnaisse la souffrance des femmes et des enfants qui, partout dans le monde, sont victimes de la guerre et de la répression.

Le CCA collabore avec divers autres groupes pour obtenir que l'on mette fin immédiatement, par le biais de négociations, à la torture sexuelle des femmes en Bosnie-Herzégovine. Nous exigeons que soit négociée la libération de toutes les femmes et de tous les enfants se trouvant dans les camps, et que ces derniers soient fermés. Nous insistons pour que cela soit effectué par des représentants d'organismes non-gouvernementaux, de groupes de femmes et de groupes indépendants oeuvrant pour la paix. Nous insistons pour que les soins médicaux, psychologiques et autres appropriés soient mis à la disposition des femmes et des enfants victimes de viol durant la guerre. Nous insistons pour que le gouvernement accorde le statut de réfugiées aux femmes qui en font la demande et qui ont été victimes de viol et d'autres formes de violence. Nous insistons pour que le gouvernement du Canada demande que la définition de « réfugié selon la convention » adoptée par les Nations Unies soit élargie de façon à inclure la persécution fondée sur le sexe. Nous insistons pour que soient renforcées et appliquées

toutes les conventions de Genève et toutes les résolutions des Nations Unies concernant les crimes contre les femmes.

Écrivez à la ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6, pour exiger que le Canada exerce des pressions visant à résoudre cette question, et qu'il s'offre à accueillir les femmes et les enfants qui cherchent à fuir leur pays en guerre.

LE 15 FÉVRIER, PROTESTONS CONTRE LES COUPURES DE FONDS

Divers groupes de femmes se rendront à Ottawa le 15 février prochain pour exiger une rencontre avec Monique Landry, la nouvelle secrétaire d'État. Nous voulons faire savoir à Madame Landry que nous n'allons pas tolérer que les programmes destinés aux femmes subissent d'autres compressions. Nous invitons les groupes de femmes partout à travers le pays à organiser eux aussi une activité quelconque ce jour-là. Voici des exemples du genre de choses que vous pourriez faire. Vous pourriez communiquer par télécopieur avec les ministres Landry et Mazankowski et autres ministres en signe de protestation contre les coupures imposées aux programmes destinés aux femmes; vous pourriez téléphoner au bureau de Madame Landry, ou encore, vous joindre à d'autres groupes pour protester auprès du bureau du Secrétariat d'État de votre région. Faisons savoir au gouvernement fédéral que CES COMPRESSIONS ONT POUR EFFET DE NEUTRALISER LES EFFORTS DES FEMMES.

1-800-CCA

Le secrétariat du CCA peut maintenant être rejoint sans frais grâce à sa nouvelle ligne 1-800. Pour commander des publications, faire un don, vous informer sur la façon de participer à une campagne du CCA, etc. contactez le CCA sans frais au 1-800-665-5124.